

Le CNRD : un travail d'histoire, un travail civique, un lien entre les générations

« Des travaux d'une extrême qualité » a estimé le jury national du Concours de la Résistance et de la Déportation à propos du cru 2009... dont les lauréats nationaux ont été récompensés le 15 décembre à Paris, au Cercle national des Armées, en présence de nombreuses personnalités, d'enseignants et de proches. Le thème 2009, qui portait sur « les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi », a intéressé au total 44 552 élèves, dont 72 % de collégiens, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport à 2008. À noter que cette année, pour la première fois, les meilleurs travaux audiovisuels collectifs ont été distingués par un prix du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA); quelque 9 000 élèves avaient choisi cette nouvelle catégorie de participation.

Les prix (dont nous avons publié la liste des lauréats dans notre précédent numéro) concernent dix-huit établissements répartis dans douze académies métropolitaines. Ils ont été remis aux lauréats par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, et Michel Boyon, président du CSA. Ce dernier devait se réjouir de la qualité technique mais aussi historique des travaux audiovisuels, de même que de la prise de conscience des jeunes de l'utilité et de la puissance du multimédia pour la transmission de la mémoire.

Chacun des intervenants insista dans son allocution sur la fonction civique et citoyenne de ce Concours qui, par le nombre de participants, demeure le premier de l'Éducation nationale. Au-delà de l'apprentissage de l'histoire qu'il

favorise, de la réflexion qu'il engendre sur un certain nombre de valeurs et de principes universels, il constitue un lien précieux entre les générations, comme les anciens résistants et déportés l'ont constaté depuis bien longtemps, au fil de leurs témoignages dans les établissements scolaires. De vifs remerciements leur ont été adressés ainsi qu'aux professeurs qui s'investissent sans compter dans la préparation du Concours.

Le thème 2009 concernant la déportation, Marie-José Chombart de Lauwe, en tant que présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation a axé son intervention sur le système concentrationnaire et l'entreprise de déshumanisation de l'individu qui y fut mise en œuvre par la violence et la terreur. Pourtant, notait-elle, chez les adultes mais aussi chez les enfants, il fut « possible de déceler d'extraordinaires capacités de réaction à l'anéantissement qui font apparaître une volonté stupéfiante de réagir à l'absurde, à la violence et à la mort, pour survivre bien sûr, mais aussi pour préserver le minimum d'identité et de dignité qui font que l'être humain reste un être humain ». « Si chacune et chacun de vous, jeunes amis, avez perçu l'injustice du sort de ces enfants, ajoutait-elle, si chacun de vous est révolté quand on porte atteinte à l'intégrité de l'enfance sous quelque forme que ce soit, aujourd'hui comme hier, alors il me semble que le Concours national de la Résistance et de la Déportation aura une fois de plus rempli sa fonction citoyenne. » En conclusion, faisant allusion aux réformes en cours dans l'Éducation nationale, Marie-José Chombart de Lauwe exprimait le vœu que le CNRD « s'inscrive durablement dans les cursus scolaires, fasse l'objet d'une approche

pluridisciplinaire entre les enseignants et ne soit pas remis en cause par une programmation oscillante des matières essentielles à la formation des jeunes consciences ».

Pour sa part, Hubert Falco a rappelé que depuis la création du Concours en 1961, à l'instigation des CVR, des centaines de milliers d'élèves ont travaillé sur la Seconde Guerre mondiale; ce résultat positif devrait montrer la voie, dit-il, à ceux qui, au gouvernement, réfléchissent à la manière de transmettre la mémoire de cette période. Enfin, Luc Chatel fit part de son « attachement sincère et indéfectible » au CNRD, une « institution vivante » qui représente souvent pour le collégien une première expérience de travail hors de la sphère scolaire proprement dite, et qui explique sans doute en

partie l'intérêt qu'elle suscite. Le ministre insista également sur le lien que crée le concours, « maillon essentiel de la chaîne du souvenir », avec ceux qui ont traversé les épreuves de la Seconde Guerre mondiale.

Outre un diplôme de lauréat du Concours, collégiens et lycéens ont reçu des lots de livres, une médaille de la Fondation pour la mémoire de la Déportation et des « chèques-lire ». Pour terminer leur séjour parisien, ils se sont rendus le lendemain au Mont-Valérien, puis l'après-midi dans un lycée parisien pour une représentation fort appréciée de « Cabaret Terezin », un spectacle rendant hommage à tous les artistes qui furent détenus dans le camp-ghetto de Terezin et composé de leurs poèmes et de leurs chants. ■



QUELQUES LAURÉATES, EN COMPAGNIE DE MARIE-JOSÉ CHOMBART DE LAUWE ET DES MINISTRES LUC CHATEL ET HUBERT FALCO.